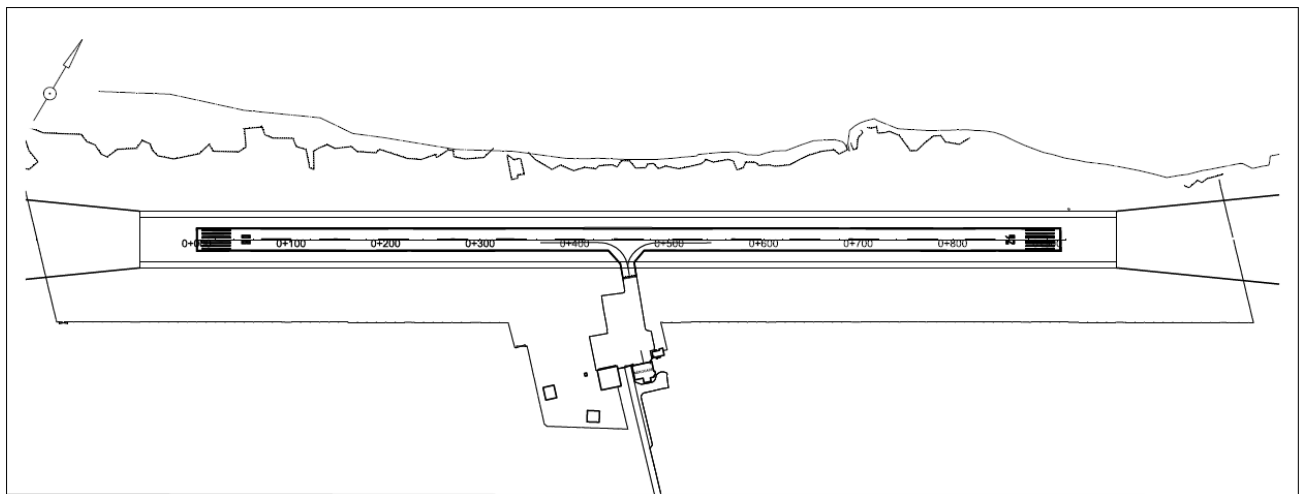


SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 30/20

RÉGION DU QUÉBEC MONTMAGNY (CSE5) (QUÉBEC) TRAVAUX D'AÉROPORT ÉTÉ 2020

Réfection complète de la chaussée de la piste et de la voie de circulation sur le site de l'aéroport de Montmagny (CSE5) durant l'été 2020. Seuls les pilotes familiers avec la région immédiate devraient utiliser l'aéroport. Pour les phases où la piste demeurera ouverte avec des seuils décalés, il y aura des restrictions communiquées par NOTAM. Des restrictions sur les appareils en fonction des performances seront également publiées par NOTAM. Enfin des NOTAM avec PPR seront publiés en fonction de chaque phase de construction.

Pour autorisation contacter le 418-248-7423 ou le 418 931-9317.



Rémy Désert
Inspecteur de la sécurité de l'aviation civile